



Organisation de l'aviation civile internationale
Bureau Afrique Occidentale et Centrale

**Onzième réunion du Sous-groupe de planification opérationnelle d'aérodromes
 (AOP/SG/11)
 (Dakar, Sénégal, 3 au 7 août 2015)**

Point 1 de l'ordre du jour 1: Contexte de l'AOP SG

RESULTATS DE LA REUNION APIRG/EO - LUSAKA, JUILLET 2014

(Note présentée par le Secrétariat)

RESUME

Ce document de travail présente le contexte du Sous-groupe de planification opérationnelle d'aérodromes (AOP SG) et propose des mesures visant à donner effet aux résultats de l'APIRG/EO.

La suite à donner par la réunion figure au **paragraphe 3**.

REFERENCES

- APIRG/11-19
- Manuel de l'APIRG

Ce document de travail est lié aux Objectifs stratégiques : **A, B & E**

1. INTRODUCTION

1.1 Le Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG) a été constitué par le Conseil de l'OACI en 1980, suite à une recommandation de la Sixième réunion de la Navigation aérienne dans la région AFI (AFI/6) en 1979.

1.2 Tout en agissant sur la Recommandation 6/8 de la réunion AFI/6 RAN (1979), le Conseil de l'OACI a établi les fonctions de l'APIRG, sa position au sein de l'OACI, la composition du Groupe et les principes directeurs qui devrait régir ses méthodes de travail, notamment avec les États et avec les organes régionaux spécialisés de l'OACI. Sur la base de ces principes, l'APIRG a développé, à travers ses réunions, d'autres dispositions de travail considérées nécessaires pour la conduite régulière de l'activité du Groupe.

1.3 L'APIRG est essentiellement responsable de l'élaboration et de l'entretien du Plan de navigation aérienne AFI (ANP, ICAO Doc 7474) ainsi que de l'identification et de la résolution des déficiences de la navigation aérienne. Il s'agit d'un mécanisme de planification et de coordination et, si la mise en œuvre relève de la responsabilité des États, l'APIRG peut jouer un rôle important d'appui à la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARPs).

1.4 Pour l'aider dans son travail, le Groupe peut créer des organes contributants (**sous-groupes**), chargés du travail préparatoire sur des problèmes spécifiquement définis. Ces sous-groupes devraient être représentés par des spécialistes dans les sujets concernés et connaissant bien le domaine considéré.

2. DISCUSSION

TERMES DE REFERENCE DE L'AOP SG

a) *Dans le domaine de la planification opérationnelle d'aérodromes :*

2.1 Continuer à examiner la pertinence des besoins contenus dans le Plan régional de navigation aérienne de l'OACI prenant en compte les changements d'opérations d'aéronefs, les nouveaux besoins opérationnels ou les développements technologiques et proposer les amendements s'il y a lieu.

b) *Dans le domaine des services aéroportuaires :*

2.2 Identifier les insuffisances cruciales dans les offres d'installations, d'équipements et de services d'aérodrome en accordant la priorité :

- i. aux caractéristiques physiques des aérodromes ;
- ii. à l'alimentation électrique des aérodromes ;
- iii. aux aides visuelles ;
- iv. au sauvetage et à la lutte contre les incendies ;
- v. à la clôture des aérodromes ;
- vi. à la gestion des espèces sauvages ;
- vii. à la planification des situations d'urgence des aérodromes

2.3 Le programme de travail

N°	Description des tâches	Objectif stratégique	Priorité	Etat de la mise en œuvre
1	Passer en revue, à chaque réunion AOP/SG le contenu du Tableau Table AOP 1 et, si nécessaire, après coordination avec les utilisateurs et les exploitants, introduire les changements respectifs par les procédures établies. (Réunion AFI/7 RAN - Conclusion 3/2.)	A, B & E	B	
2	Développer une base de données sur les insuffisances et les déficiences dans le domaine de l'AOP et à chaque réunion AOP/SG, revoir et actualiser la base de données et identifier les besoins de coopération technique éventuelle. Réunion AFI/7 RAN - Conclusions 14/1 et 14/2 et Recommandation 14/3)	A, B & E	A	
3	Passer en revue la gravité du risque aviaire et de l'état de la	A, B & E	A	

	mise en œuvre de mesures appropriées de réduction du risque aviaire dans la Région. (Réunion AFI/7 RAN - Conclusion 4/7)			
4	Passer en revue les efforts déployés par les Etats pour affecter les ressources nécessaires pour garantir l'établissement d'une maintenance préventive sur leurs aérodromes afin de fournir la maintenance adéquate des facilités, des installations et des services (Réunion AFI/7 RAN - Conclusion 4/10).	A, B & E	A	
5	Passer en revue le besoin et suivre la mesure et les rapports des Etats de la condition des surfaces et l'irrégularité des zones de surface des aérodromes dans la Région AFI. (Réunion AFI/7 RAN - Recommandation 4/4)	A, B & E	B	
6	Passer en revue l'offre de services de sauvetage et de lutte contre les incendies et la planification des urgences des aérodromes internationaux dans la région AFI et suivre le passage à l'utilisation de matériels environnementalement conviviaux pour la lutte contre les incendies. (Réunion AFI/7 RAN - Conclusion 4/6)	A, B & E	A	
7	Passer en revue et suivre l'élaboration et la mise en œuvre de directives et de procédures pour les systèmes de guidage et de contrôle des mouvements de surface des aéroports complexes et dans des conditions de faible visibilité. (Contribution au processus de planification CNS/ATM)	A, B & E	C	
8	Passer en revue, évaluer et conseiller sur l'impact de l'exploitation de nouveaux aéronefs plus importants aux aérodromes de la Région AFI	A, B & E	B	
9	Passer en revue et suivre la mise en œuvre de nouveaux systèmes d'approche et d'atterrissage pour assurer la transition sans heurts et l'optimisation de la performance des systèmes mis en œuvre. (Contribution au processus de planification CNS/ATM)	A, B & E	A	
10	Suivre la progression de la mise en œuvre du système de référence géographique commun (WGS-84) et la publication des coordonnées des points avec le degré requis de précision dans la Région AFI. (Réunion AFI/7 RAN - Recommandations 12/28 et 12/29)	A, B & E	A	
11	Passer en revue et suivre l'état de la mise en œuvre d'aides visuelles dans la Région AFI et l'offre de ressources pour assurer une maintenance préventive, les facteurs humains et les progrès des développements technologiques afin d'accroître la sécurité et la capacité. (Réunion AFI/7 RAN - Conclusion 4/1, Recommandation 14/7)	A, B & E	A	
12*	Passer en revue et suivre la croissance du trafic dans la Région AFI afin de développer une orientation appropriée pour	A, B & E	B	

	l'élaboration d'un critère de planification.			
--	--	--	--	--

Priorité :

- A Tâches hautement prioritaires pour lesquelles le travail devrait être accéléré ;
 - B Tâches moyennement prioritaires pour lesquelles le travail devrait être fait le plus tôt possible mais pas au détriment des tâches de priorité A ;
 - C Tâches de moindre priorité pour lesquelles le travail doit être effectué en fonction du temps et des ressources mais pas au détriment des tâches de priorité A et B.
- * Cette tâche sera soumise à coordination avec le Groupe de réflexion sur les prévisions de trafic.

3. MESURES DEVANT ETRE PRISES PAR LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des informations contenues dans le présent document de travail ;
- b) Appliquer certaines technologies AOP dans l'identification de projets.
